

Communiqué de presse

Anncy

Lundi 17 février 2025

Gabegies du ski à la Chapelle d'Abondance : changeons urgemment de modèle !

Le 12 juillet 2024, suite aux révélations par le média Blast du scandale des prélèvements illégaux d'eaux depuis plus de 20 ans à La Clusaz, nous réclamons qu'un audit complet, indépendant et approfondi soit réalisé sur l'état des ressources en eau en montagne (barrages, infrastructures, eaux souterraines, eaux de surface, pollutions, en stations et en vallées ...), leurs usages, leurs vulnérabilités.

Depuis, les scandales s'enchaînent, sans que les services de l'Etat ne semblent s'en émouvoir et se saisir du sujet. La Clusaz, Le Grand Bornand, Flaine, Samoëns, Manigod, Les Brasses et maintenant La Chapelle d'Abondance. A ce jour, ce sont pas moins de onze retenues pour la neige artificielle sur les 58 de la Haute-Savoie qui ne sont pas conformes.

En effet, en septembre dernier, la Chambre régionale des comptes écrivait la gestion de la commune de La Chapelle d'Abondance, dans le Chablais, et lui demandait de stopper les subventions publiques de ses remontées mécaniques, un puits sans fond face à l'inexorable raréfaction de la neige dans cette station de moyenne montagne. Dans un nouveau rapport d'observation, la CRC accuse cette fois-ci l'exploitant des remontées mécaniques de la station, la Selca (Société d'exploitation de la Chapelle-d'Abondance) d'avoir puisé illégalement dans la ressource en eau, dépassant largement les seuils et le calendrier autorisés.

Sophie Boussebart, co-référente des Ecologistes du Chablais et co-secrétaire régionale des Ecologistes Pays de Savoie, indique : *«Ce qui se passe à la Chapelle d'Abondance est extrêmement grave. Plutôt que de réfléchir à un nouveau modèle économique pour sortir du tout ski, on s'acharne à subventionner avec de l'argent public des infrastructures condamnées par le changement climatique. Qui plus est, on met en danger ce bien commun que constitue la ressource en eau pour alimenter des canons à neige qui ne profitent qu'à une minorité au détriment de l'ensemble de la population, puisque qu'on a appris que l'eau utilisée pour les enneigeurs du domaine du ski nordique était directement prélevée dans le réseau d'eau potable ».*

Benjamin Joyeux, Conseiller régional de Haute-Savoie, ajoute : *« La situation à la Chapelle d'Abondance est malheureusement emblématique du déni climatique actuel de la part de la majorité régionale qui continue via son plan montagne d'investir des millions d'euros dans ce tonneau des Danaïdes des canons à neige. Elle ferait mieux d'accompagner intelligemment vers la transition les communes concernées par la fin inexorable du tout ski ».*

Paul Marcon, co-référent des Ecologistes du Chablais, conclut : *“Il faut d’urgence bifurquer vers un autre modèle économique, préservant tant la ressource en eau que les comptes publics. La Cour des comptes et les Ecologistes sont parfaitement d’accord sur le sujet. Le tourisme a bénéficié d’énormes subventions depuis les années 70. Il n’y a plus de raisons de financer une forme de service public du ski. Si l’exploitant n’arrive pas à équilibrer son budget, ce n’est pas au contribuable à éponger le déficit, mais bien à l’usager ».*

Les Ecologistes de Haute-Savoie tiennent donc à dénoncer cette situation et appellent d’urgence La Chapelle d’Abondance, mais également l’ensemble des communes du département concernés par l’exploitation des stations de sports d’hiver, à sortir enfin du déni climatique et à changer de modèle.

Nous exigeons en outre que les services de l’Etat réalisent un état des lieux de l’ensemble des retenues à neige artificielle du département et que les résultats soient rendus publics. Il est également nécessaire que les stations fautives soient mises dans l’obligation de se mettre en conformité dans les plus brefs délais. Tant que cet inventaire ne sera pas communiqué et que la situation n’aura pas été assainie, nous réclamons un moratoire sur l’agrandissement et la construction de toute nouvelle retenue dans le département pour la neige artificielle.

Contacts presse

Sophie Boussemart
Co-référente Les Écologistes Chablais
sophieboussemart74@gmail.com
06 28 35 01 05

Paul Marcon
paulmarcon@gmail.com
Co-référent Les Écologistes Chablais
06 43 66 34 92